

FIER et FIABLE

Stéphane Bergeron

Député de Montarville
et porte-parole du Bloc Québécois
en matière d'affaires étrangères
et d'affaires intergouvernementales



UN MESSAGE DE VOTRE DÉPUTÉ



Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Avec la vaccination qui continue d'aller bon train, nous pouvons pleinement profiter de la belle saison qui est enfin arrivée, tout en gardant en tête les mesures sanitaires qui demeurent en vigueur. La session parlementaire a récemment pris fin et les rumeurs d'élections, aussi invraisemblable que cela puisse paraître, se font toujours plus insistantes. Le Bloc Québécois entend néanmoins continuer à veiller au grain!

D'ailleurs, après avoir refusé de simplifier la vie des gens en s'opposant à la création d'un rapport d'impôt unique, les libéraux se sont opposés à une motion que j'ai présentée pour lutter contre les paradis fiscaux, qui permettent aux mieux nantis de se soustraire à leurs obligations fiscales et font ainsi peser l'essentiel du poids des services gouvernementaux sur les épaules de la classe moyenne. Et, alors même que nous vivons une crise majeure des finances publiques en raison de la pandémie de COVID-19, il est pourtant nécessaire de se pencher sur des façons novatrices de les rééquilibrer sans augmenter le fardeau fiscal des contribuables qui paient déjà leur juste part et/ou couper dans les services. Mais cela ne semble guère intéresser les libéraux...

Quoiqu'il en soit, je vous invite à en apprendre davantage, dans ce courrier de circonscription, au sujet de ces nébuleuses que sont les paradis fiscaux et à me faire part de vos commentaires.

Bonne lecture!


STÉPHANE BERGERON
Député de Montarville



Veillez inscrire votre adresse ici



STÉPHANE BERGERON
Député de Montarville
Chambre des communes
Édifice de la Justice, bureau 910
Ottawa, Ontario K1A 0A6

Le Québec et le Canada font face à une terrible crise affectant la santé des gens, surtout des aînés. Le gouvernement fédéral a choisi de recourir à sa capacité d'emprunt pour soutenir l'économie sans trop compromettre l'avenir. C'est un choix que le Bloc Québécois approuve.

Le Bloc a joué un rôle essentiel en vue d'obtenir plusieurs gains pour le Québec : aérospatiale, foresterie, pharmaceutique, électrification des transports... Hélas, c'est encore trop peu. Les libéraux refusent toujours d'augmenter les transferts en santé en pleine crise de santé publique, malgré une demande unanime de l'Assemblée nationale.

du Québec et de toutes les provinces. Alors que les aînés sont les plus touchés par la pandémie, ils les abandonnent carrément en refusant de corriger à la hausse la pension de vieillesse dès 65 ans.

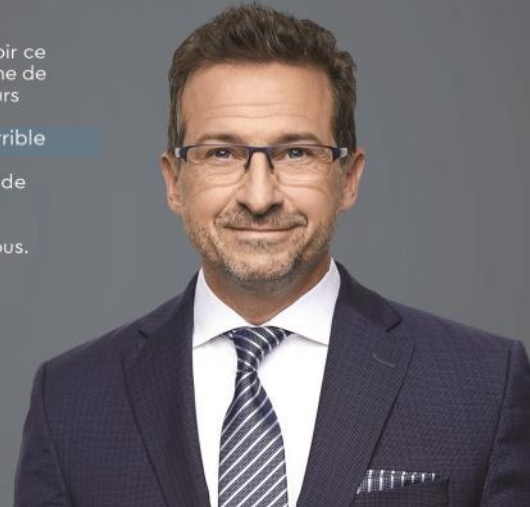
Il y a des avancées en matière de relance verte, oui, mais elles sont annulées par les subventions maintenues pour le pétrole de l'Ouest. En 2021, Ottawa privilégie encore une fois l'industrie pétrolière au détriment de l'innovation et de la transformation, ici, de nos ressources naturelles avec notre énergie et nos technologies propres.

Le Bloc Québécois a fait valoir ce dont nos aînés, notre système de soins de santé, nos travailleurs et nos PME ont besoin pour sortir plus forts de cette terrible crise. Nous allons intensifier les efforts pour obtenir gain de cause pour les Québécois.

Vous pouvez compter sur nous.

Merci pour votre confiance.

Yves-François Blanchet
Député de Beloeil-Chambly
et chef du Bloc Québécois



LES MILLIARDS DES PARADIS FISCAUX, ON EN A BESOIN PLUS QUE JAMAIS

Alors que les dépenses liées à la lutte à la pandémie s'accumulent, Ottawa permet honteusement à des entreprises d'éviter de payer des milliards de dollars en impôt en utilisant les paradis fiscaux. Cet argent devrait être imposé ici et servir, notamment, à renforcer notre système de santé éprouvé par la pandémie.



Le Bloc Québécois exige qu'Ottawa serre la vis aux entreprises qui dissimulent leurs profits dans les échappatoires fiscales. Il faut :

- Forcer les banques canadiennes à divulguer l'argent qu'elles placent dans leurs filiales à l'étranger ;
- Instaurer, avec les autres pays, un registre qui identifie le réel propriétaire d'une compagnie afin de lever le voile sur les sociétés-écrans ;
- Contribuer à l'effort mondial de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) pour éradiquer les paradis fiscaux ;
- Imposer, au Canada, les montants que les particuliers et les entreprises rapatrient d'un paradis fiscal.

Placements d'entreprises canadiennes dans les 12 meilleurs paradis fiscaux (en milliards \$) en 2019

	Luxembourg	101,2
	Bermudes	63,5
	Barbade	49,8
	Îles Caïmans	42,7
	Pays-Bas	35,9
	Bahamas	26,3
	Suisse	16
	Hong Kong	11,7
	Îles Vierges	10,5
	Irlande	9,5
	Singapour	9,3
	Malte	4,3
TOTAL		380,8

Source : Canadiens pour une fiscalité équitable, 2019.



Cochez!

J'APPUIE MON DÉPUTÉ, STÉPHANE BERGERON, DANS SA LUTTE CONTRE LES PARADIS FISCAUX!

Prière d'inscrire votre nom et votre adresse ici

Inscrivez votre adresse courriel S.V.P



Prière de recycler ce bulletin parlementaire lorsque vous voudrez en disposer.

100%

DES PARADIS FISCAUX?
C'EST TROP JOLI.

«PARASITES FISCAUX»
SERAIT PLUS JUSTE.



Un problème d'iniquité fiscale

Il y a quelques semaines, lors de son discours au Congrès, le président Biden disait que 55 des plus grandes entreprises aux États-Unis n'auraient pas payé un sou d'impôt l'année dernière. Ces mêmes 55 entreprises, parmi les plus importantes aux États-Unis, auraient fait quelque 40 milliards de profit durant la même période. Comment est-ce possible que 55 entreprises aux États-Unis fassent des profits de l'ordre de quelque 40 milliards de dollars et ne paient pas un sou d'impôt?

Une bonne partie de la réponse se trouve dans les paradis fiscaux... Il s'agit de territoires où les impôts sont presque nuls. Des entreprises choisissent d'y créer des compagnies satellites, des filiales souvent fictives, afin que leurs profits se retrouvent à l'abri du fisc. Ces filiales sont de simples coquilles vides qui permettent à ces entreprises — et à leurs dirigeants — d'éviter de payer leur dû à la société.

Nous sommes donc face à des stratagèmes qui montés de toutes pièces par des comptables et autres experts financiers ou fiscalistes et qui peuvent aller jusqu'à faciliter l'évasion fiscale, permettant de cacher purement et simplement les revenus de leurs clients. Or, pendant que les mieux nantis protègent et font fructifier leur fortune, ce sont les autres contribuables, principalement ceux de la classe moyenne, qui paient la note pour que l'État déploie toute une gamme de services dont bénéficie l'ensemble de la population.



Le laxisme d'Ottawa

Non seulement les libéraux ferment-ils les yeux par rapport aux paradis fiscaux et à l'iniquité fiscale qui en découle, ils les favorisent! En 1994, le gouvernement libéral de Jean Chrétien a conclu une entente avec la Barbade pour permettre aux entreprises canadiennes de rapatrier les revenus découlant de leurs activités dans ce pays. Depuis, le gouvernement fédéral a conclu des ententes analogues avec 23 autres pays, si bien que, selon le Fond Monétaire international (FMI), la Banque Royale, la Banque Scotia et la CIBC représenteraient à elles trois, 80% de tous les actifs bancaires à la Barbade, à la Grenade et aux Bahamas. Dans les huit autres paradis fiscaux faisant partie de l'Union monétaire des Caraïbes, les banques canadiennes détiennent quelque 60% des actifs.

Aujourd'hui, le Canada représente les intérêts de la Barbade, des Bahamas, d'Antigua-et-Barbuda, du Belize, de la Dominique, de la Grenade, de la Jamaïque, de Saint-Christophe-et-Niévès, ainsi que de Sainte Lucie au sein d'institutions financières internationales, dont le FMI, lors des assemblées générales. On comprend que des paradis fiscaux aient choisi le Canada pour défendre leurs intérêts au sein d'institutions financières internationales, mais qui défend la classe moyenne d'ici?



Un problème d'envergure

Un tiers de tous les investissements canadiens à l'étranger est effectué dans des paradis fiscaux. Selon Statistiques Canada, les entreprises canadiennes, en 2019, ont investi 381 milliards de dollars dans 12 des principaux paradis fiscaux. Toujours en 2019, le Directeur parlementaire du budget confirmait que ces sommes ne constituent pas de réels investissements, mais plutôt des opérations comptables visant simplement à éviter l'impôt.

L'Agence du revenu du Canada (ARC) estimait que le recours aux paradis fiscaux, par les entreprises canadiennes, privait le fisc de revenus atteignant 11.4 milliards de dollars annuellement. De l'aveu même de l'ARC, ce manque à gagner est sans doute largement sous-évalué, puisqu'il ne tient pas compte des sommes considérables que les mieux nantis parviennent à mettre à l'abri du fisc grâce à des mécanismes parfaitement légaux développés sur mesure à cet effet. Et qui paie la note, croyez-vous?



Le Québec peut faire mieux qu'Ottawa!

L'ARC dresse cet inquiétant diagnostic, mais semble parfaitement incapable de rapatrier une part importante de ces sommes. S'agit-il d'une fatalité contre laquelle rien ne peut être fait?

Mais bien sûr que non! Des mesures peuvent être d'abord prises, en amont, pour prévenir l'évasion fiscale et l'évitement fiscal. La motion présentée par Stéphane Bergeron en proposait six, dont quelques-unes sont énoncées dans le présent bulletin parlementaire. Mais, comme les libéraux semblent davantage vouloir favoriser les paradis fiscaux que les prévenir, ils ont été les seuls à voter contre... On peut également noter la proposition du président Biden, avalisée par les ministres des Finances du G-7, à l'effet de mettre en place un taux mondial d'imposition minimal unique de 15%.

Les États peuvent aussi déployer des efforts appréciables pour tenter de récupérer la part du lion de ces sommes que les entreprises et particuliers ont voulu soustraire au fisc. On signale d'ailleurs que les efforts de plusieurs pays ont été couronnés de succès pour débusquer les profiteurs et rapatrier des sommes importantes. À ce chapitre, les efforts de l'ARC se sont révélés plutôt faméliques et décevants. C'est à croire que le message venant d'en-haut n'encourage guère les agents du fisc fédéral, pourtant si prompts à réclamer le paiement de leurs impôts aux modestes contribuables qui gagnent leur pitance à la sueur de leur front, à faire preuve d'un excès de zèle à l'endroit des mieux nantis qui mettent leur fortune à l'abri à l'étranger...



Même Revenu Québec, qui ne dispose pourtant pas des ententes lui permettant d'avoir accès aux informations fiscales à l'étranger, parvient à faire beaucoup mieux à ce chapitre. On apprend que, 5 ans après la fuite des *Panama Papers*, Revenu Québec a récolté la moitié plus en impôt provincial au Québec que l'Agence du Revenu du Canada dans tout le Canada, impôts fédéral et provincial réunis! Si Revenu Québec a su mieux faire que l'ARC sur la simple base de fuites journalistiques, on peut imaginer ce qu'il pourrait faire en ayant un accès direct aux renseignements fiscaux à l'étranger. Voilà qui plaide à nouveau pour l'établissement d'un rapport d'impôt unique géré par Québec. Qui s'y oppose, encore une fois? Les libéraux!



STÉPHANE BERGERON ET SON ÉQUIPE SONT À VOTRE SERVICE:

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

1990, rue Léonard-de-Vinci, bureau 201
Sainte-Julie, Québec J3E 1Y8

Tél. 450 922-BLOC (2562)
Télé. 450 922-1223
Sans frais: 1 833 615-0376


BUREAU PARLEMENTAIRE

Chambre des communes
Édifice de la Justice, bureau 910
Ottawa, Ontario K1A 0A6

Tél. 613 996-2416
Télé. 613 995-6973

 @StephaneBergeronMontarville

 @SBergeron

 www.StephaneBergeron.net

 Stephane.Bergeron@parl.gc.ca